

FONDS DE DOTATION

«PERSPECTIVES JEUNES GOLF AIX LES BAINS»



Apportez votre aide pour encourager et accompagner nos meilleurs jeunes à la pratique de notre sport en bénéficiant des avantages fiscaux de la loi sur le mécénat.

« Nous sommes un grand club sportif reconnu dans la France entière et nous continuerons à aider et former nos meilleurs jeunes pour leur permettre de s'épanouir sportivement et développer l'esprit d'équipe.

En adhérant au Fonds de dotation « PERSPECTIVES JEUNES GOLF AIX LES BAINS », vous contribuez à la réussite de ces objectifs.

MERCI DE VOTRE AIDE ! »

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB DES DONATEURS

Les dons ne procurent aux donateurs aucune contrepartie directe ou indirecte de la part du fonds de dotation.

UN RÉGIME FISCAL AVANTAGEUX POUR LES DONATEURS

Les versements faits à un fonds de dotation ouvrent droit au régime du mécénat.

POUR UN PARTICULIER :

• Les dons effectués au Fonds de dotation «PRESPECTIVES JEUNES GOLF AIX LES BAINS» donnent droit à une réduction d'impôts sur le revenu (IR) égale à 66% du montant du don retenu, dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du Code Général des Impôts). En cas de dépassement de ce plafond, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes dans les mêmes conditions pour chaque année concernée.

Exemple : vous effectuez un don de 150 euros, il vous en coûte en réalité 51 euros.

A noter : contrairement à une association reconnue d'utilité publique (FRUP), ces dons n'ouvrent pas droits à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) de 75%.

POUR UNE ENTREPRISE :

• Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu (IR) ou à l'impôt sur les sociétés (IS) peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant des versements, dans la limite de 0,5% (ou 5/1000) du chiffre d'affaires hors taxes (article 238 bis du Code Général des Impôts)

Exemples : pour 100 000 € de chiffre d'affaires et un don de 835 € la réduction fiscale sera de 500 €.

Pour un chiffre d'affaires de 1 000 000 € et un don de 8 350 €, la réduction fiscale sera de 5 000 €.

A réception de votre versement, un reçu fiscal conforme à l'arrêté du 26 juin 2008, vous sera adressé.



«PERSPECTIVES JEUNES GOLF AIX LES BAINS»



Je souhaite rencontrer un Administrateur du Fonds de dotation

Je souhaite effectuer un don de euros

Nom : Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Tél : Mail :

